

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 28 juin 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 31 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Patrick BORE - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Vincent COULOMB - Eric DIARD - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Jean-Pierre GIORGI - Michel ILLAC - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Christophe MASSE - Danielle MILON - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Myriam SALAH-EDDINE - Pierre SEMERIVA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

François FRANCESCHI représenté par Christophe MASSE - Bernard MOREL représenté par François-Noël BERNARDI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Vincent BURRONI - Patricia COLIN - Roland GIBERTI - Eric LE DISSES - Patrick MAGRO - Patrick MENNUCCI - Renaud MUSELIER - Jérôme ORGEAS - Philippe SAN MARCO.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

DEV 006-309/13/BC

■ Attribution d'une subvention à l'Association Medinsoft pour l'organisation de l'événement "Les 3 jours de l'Intelligence Collective" - Approbation d'une convention

DPEATSV 13/9902/BC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

L'association Medinsoft, créée en 2004, rassemble les entreprises régionales ayant une activité de développement de logiciels.

Comme l'année passée, trois événements seront organisés durant 3 jours, les 9, 10 et 11 octobre 2013 sous la bannière unique intitulée « Les 3 jours de l'Intelligence Collective ».

Ces trois événements sont Tic'Emploi destiné à rapprocher les entreprises et les demandeurs d'emplois dans les métiers des TIC, le salon Top-Tic destiné à informer les entreprises sur l'usage et la maturité des TIC en mettant l'accent sur les complémentarités entre les solutions logicielles, les technologies Web 2.0, le multimédia, le cloud computing et l'Open Source.

Signé le 28 Juin 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 02 juillet 2013

La nouveauté cette année : Les Financials IT Days événement est destiné à accompagner le développement des entreprises du numérique et la levée de fonds qui aura lieu le 9 octobre 2013 au Pôle Média Belle de Mai.

Le salon Top-Tic se déroulera le 10 octobre 2013 au Palais de la Bourse à Marseille en partenariat avec l'Echangeur (devenu depuis la Mission TIC de la CCIMP), le Club Informatique de Provence, le Pôle SCS ... Medinsoft organisera sa 8ème convention qui vise à promouvoir l'édition du logiciel auprès des 1.650 acteurs des TIC de la région. Le salon TOP-TIC a accueilli plus de 1400 visiteurs en 2012.

L'organisation Tic'Emploi se déroulera le 11 octobre 2013 au Pôle Média Belle de Mai à Marseille.

Elle a pour objectifs de faire connaître les métiers des NTIC, du marché et de la formation, de rapprocher les demandeurs d'emploi et les entreprises, enrichir le contenu profil/parcours des personnes en recherche d'emploi et favoriser le succès dans leur recherche, promouvoir la filière numérique auprès des femmes en collaboration avec Syntec Numérique.

Elle comprend un espace Métiers, un espace Information-Orientation, un espace Recrutement et un espace colloque.

En 2012, TIC'Emploi a réuni plus de 300 offres, sur l'ensemble des postes proposés 44 % étaient en Contrats à Durée Indéterminée et 25 % des Contrats à Durée Déterminée. 12 exposants ont participé à cet événement. 800 visiteurs se sont rendus à l'édition 2012.

Financial IT Days

Depuis 3 ans l'évènement « Financial IT Days » est organisé avec succès sur différentes régions de France. Face à ce succès, le réseau France IT, auquel appartient MedInSoft, a décidé d'organiser un tour de France des régions afin de répondre aux attentes des entreprises du numérique et accompagner leur développement.

Les objectifs sont :

- Informer les entreprises sur les possibilités de financements et de développement
- Accompagner un certain nombre de Startup pour leur permettre de rencontrer des financeurs
- Organiser des conférences de sensibilisation des chefs d'entreprises sur les modalités de financer leur fonds propre, d'utiliser les dispositifs de Crédit d'impôts et de Recherche pour embaucher et se développer
- Promouvoir la filière numérique auprès des banques et des investisseurs

La manifestation doit permettre de mettre en lumière des entreprises innovantes qui se développent sur des marchés porteurs pour leur permettre d'accélérer leur croissance par des financements adaptés à leurs besoins.

Lors de cette manifestation 3 espaces seront proposés :

- L'espace plateau TV : 3 à 4 ateliers successifs de 20 minutes, animés par des professionnels de la finance et des chefs d'entreprises qui réussissent qui présenteront les différentes possibilités de financement de la croissance les plus demandées et l'avenir du secteur.
- L'espace Information-Orientation : Les organismes de financement et les agences de développement présenteront les différentes formes d'interventions possibles et les modes d'accompagnement adaptés en fonction de l'avancement des dossiers.
- L'espace rencontre : rendez-vous personnalisé dans un espace feutré

Le budget prévisionnel 2013 de TIC'Emploi s'élève à 40.000,68 euros (en baisse de 23,9 % par rapport à 2012 – 52.593,88 euros).

Les partenaires de l'opération sont Libertis, MedInsoft, PRIMI et GAMESUD.

Le budget prévisionnel 2013 pour Financial IT Days s'élève à 45.000 euros.

Le projet global est porté par l'association Medinsoft.

Le budget prévisionnel global des 2 événements s'élève pour 2013 à 85.000,68 euros (en diminution de 20,9 % par rapport à 2012 – 107.493,88 euros).

Les dépenses se répartissent en :

Signé le 28 Juin 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 02 juillet 2013

Dépenses Tic'Emploi en euros	
Pôle Média Belle de Mai	
Signalétique conception / création	1.228,89
Régie exposants	4.305,60
Accueil : Hôtesse, sécurité	1.114,13
Son, micros	3.378,70
Aménagements stands	2.829,74
TOTAL	12.857,06
Agence de communication organisatrice Com'Att	
Animation du site internet	4.328,96
Plan Média (radio, encarts presse, espace publicitaire)	11.960,00
Impression des affiches et des flyers	6.864,43
Sécurité / Assurance	400,00
Technique vidéo	550,00
Mobilier / décoration	3.040,23
TOTAL	27.143,62
TOTAL DEPENSES	40.000,68

Dépenses Financial IT Days	
Signalétique conception / création	3.500,00
Organisation des ateliers, coordination des intervenants, préparation PITCH	4.500,00
Conception et réalisation du Village du financement	6.000,00
Montage plateau TV, son, production WEB	8.500,00
Mobilisation des réseaux nationaux	5.000,00
TOTAL	27.500,00
Agence de communication organisatrice Com'Att	
Animation du site internet	7.000,00
Commercialisation et recherche de partenaires	6.000,00
Sécurité / Assurance	400,00
Technique vidéo	550,00
Mobilier / décoration	3.550,00
TOTAL	17.500,00
TOTAL	45.000,00

Signé le 28 Juin 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 02 juillet 2013

TOTAL DES DEPENSES TIC EMPLOI / FINANCIALS IT DAYS : 85.000,68 euros

Les recettes se répartissent en :

Recettes Tic'Emploi en euros	
Subventions	
Région	10.000,00
Ville de Marseille	10.000,00
Communauté Urbaine MPM	10.000,00
Total	30.000,00
Prestations	
Entreprises, Euroméditerranée	10.000,68
Total recettes	40.000,68

Recettes Financial IT Days	
Subventions	
Région	10.000,00
Ville de Marseille	10.000,00
Communauté Urbaine MPM	10.000,00
Total	30.000,00
Prestations	
Entreprises, Euroméditerranée, Provence Promotion	15.000,00
Total	15.000,00
Total recettes	45.000,00

TOTAL DES RECETTES TIC EMPLOI / FINANCIALS IT DAYS : 85.000,68 euro

La part financée par les entreprises et partenaires privés pour les 2 évènements s'élève à 29,41 %.
La part des financements publics représente 70 % du budget prévisionnel global.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération 004/314/08 CC du 31 mai 2008 portant délégation du Conseil au Président et au Bureau

Signé le 28 Juin 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 02 juillet 2013

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt majeur de soutenir la filière des TIC, le rapprochement des entreprises et des demandeurs d'emplois, la valorisation des innovations réalisées sur le territoire de MPM, la diffusion des usages des TIC et l'image d'un territoire qui entreprend.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 15 000 euros à l'association Medinsoft pour l'organisation de l'événement « Les 3 jours de l'Intelligence Collective »

Article 2 :

Est approuvée la convention ci-annexée conclue avec l'association Medinsoft

Article 3:

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole : Article 65 – article 6574 « Subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé » - Fonction 90 – Sous Politique B320.

Pour Visa
Le Conseiller Délégué à l'Economie

Guy TEISSIER

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développer l'économie et servir l'emploi

Alexandre BIZAILLON

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI